



PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2024-2025

DIRECTION GÉNÉRALE
DE SERVICES QUÉBEC DE LA CAPITALE-NATIONALE

Note aux lecteurs

Les données budgétaires et les informations sur les actions présentées dans ce document concernent une année financière (période commençant le 1^{er} avril 2024 et se terminant le 31 mars 2025). Ce document présente par ailleurs certaines données qui concernent une année civile. Lorsque c'est le cas, cela est précisé.

Rédaction

Direction générale de Services Québec de la Capitale-Nationale
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Diffusion

Cette publication est accessible en ligne uniquement à l'adresse :

Publications > Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale > Ministères et organismes >

Gouvernement > Québec.ca

www.quebec.ca/gouvernement/ministere/emploi-solidarite-sociale/publications

Si vous éprouvez de la difficulté à consulter le document, vous pouvez obtenir de l'aide par [téléphone](#) ou par [courriel](#).

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024

ISBN : 978-2-550-98467-2 (PDF)

© Gouvernement du Québec

Mot du directeur général de Services Québec de la Capitale-Nationale

Je suis ravi de vous présenter le Plan d'action régional 2024-2025 de la Direction générale de Services Québec de la Capitale-Nationale. Ce plan d'action dirigera nos efforts pour l'année à venir tout en soutenant le Plan stratégique 2023-2027 du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, axé sur l'amélioration des compétences individuelles et le développement des personnes.

Les initiatives en cours de Services Québec reflètent notre engagement à moderniser les services gouvernementaux pour simplifier les interactions des citoyens et des entreprises avec l'État. Dans cette optique, la Direction générale s'engage à poursuivre la prestation de services liée à la mission de Services Québec, tout en maintenant ses services publics d'emploi et de solidarité sociale.

La mise en œuvre de notre plan répond spécifiquement aux enjeux de la planification stratégique du Ministère, en favorisant la participation de tous au développement social et économique et en offrant des services de qualité, simples, intégrés et accessibles aux citoyens et aux entreprises. Les actions prioritaires de ce plan d'action régional visent également à renforcer l'intégration et le maintien en emploi des individus, ainsi qu'à soutenir les entreprises dans les défis de gestion des ressources humaines et de productivité. Dans ce contexte, nous devons maintenir une flexibilité dans nos services, en travaillant avec nos partenaires, pour améliorer le fonctionnement du marché du travail et soutenir efficacement les individus et les entreprises. Pour les personnes et les familles les plus vulnérables, l'évolution des programmes sociaux s'inscrit dans les efforts gouvernementaux visant à améliorer leur situation socioéconomique.

Je suis heureux de participer à cette mission et je tiens à exprimer ma gratitude envers le Conseil régional des partenaires du marché du travail, nos partenaires en employabilité, les établissements de formation, et surtout à tout le personnel de la Direction générale de Services Québec de la Capitale-Nationale pour leur engagement envers nos clients.

Bonne lecture!

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'H. Roy'.

HUGO ROY

Mot du président du Conseil régional des partenaires du marché du travail

Au nom du Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Capitale-Nationale, je suis honoré de présenter le Plan d'action régional 2024-2025 des services publics d'emploi de la Direction générale de Services Québec de la Capitale-Nationale.

Le marché du travail de la région évolue, soulignant l'importance des services publics d'emploi dans le soutien à la population et aux entreprises.

En 2024-2025, les membres du Conseil régional des partenaires du marché du travail entendent poursuivre leurs travaux afin de répondre aux enjeux de main-d'œuvre et d'emploi de la région.

La collaboration régionale sera la clé pour relever les défis du marché du travail. Nous encourageons une meilleure coopération entre les établissements de formation, offrant un espace pour partager des solutions aux besoins de développement des compétences.

En améliorant la concertation entre les acteurs régionaux du marché du travail, nous renforçons notre capacité à soutenir les citoyens et les entreprises.

Ce plan, recommandé par la Commission des partenaires du marché du travail et approuvé par la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, reflète notre engagement à répondre aux défis actuels et futurs du marché du travail de la Capitale-Nationale et nous sommes fiers de participer à sa réalisation.

A handwritten signature in black ink, reading "André Raymond".

André Raymond CRHA

Table des matières

Note aux lecteurs.....	II
Rédaction II	
Diffusion	II
Mot du directeur général de Services Québec de la Capitale-Nationale.....	III
Mot du président du Conseil régional des partenaires du marché du travail	IV
Introduction.....	1
La Direction générale de Services Québec de la Capitale-Nationale	6
De multiples services offerts	6
Des partenaires importants	7
L'évolution du marché du travail et les principaux enjeux régionaux	8
Tableau 1 : Les principaux indicateurs du marché du travail.....	10
Tableau 2 : Les prestataires de l'aide sociale et de l'assurance-emploi	14
Les priorités régionales et les axes d'intervention liés aux principaux objectifs.....	15
Accroître la participation de tous au développement social et économique	15
Partager un environnement de travail sain, stimulant et favorisant le développement personnel	20
Faire évoluer nos services en cohérence avec les attentes de notre clientèle	21
Conclusion	23
Annexes	24
Annexe I - Tableau synoptique du Plan d'action régional de Services Québec 2023-2024.....	25
Annexe II - Budget	28
Annexe III - Indicateurs de résultats et cibles	29
Annexe IV - Organigramme.....	30
Annexe V - Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Capitale-Nationale	31
Membres votants.....	31
Membres non votants.....	32
Membres invités	32

Introduction

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale soutient la participation de la population, des entreprises, des organismes et des communautés au développement et à la prospérité du Québec. Il accompagne ses clientèles et favorise leur autonomie tout en leur offrant un accès simplifié aux services gouvernementaux.

La Direction générale de Services Québec de la Capitale-Nationale a élaboré le présent plan d'action régional, qui s'inscrit dans la réalisation de la mission du Ministère. Pour ce faire, elle s'est appuyée sur le Plan stratégique 2023-2027 du Ministère ainsi que sur la planification pour l'année 2024-2025 concernant les services publics d'emploi. De plus, elle a tenu compte des responsabilités et des ressources qui lui ont été confiées, des attentes de résultats qui lui ont été communiquées par les autorités ainsi que de certains facteurs de contingence comme l'évolution du marché du travail et les besoins des clientèles.

Pour 2024-2025 et les années à venir, la région doit composer avec un marché du travail en transformation et d'importants enjeux démographiques. Afin de contribuer à la prospérité et au maintien de la vitalité économique de la région, plusieurs enjeux interpellent les acteurs du marché du travail, dont la Direction générale de Services Québec de la Capitale-Nationale.

Ce plan d'action doit permettre de tirer profit des forces de toutes les parties prenantes et de faire en sorte que les orientations stratégiques résultent de choix éclairés, pragmatiques et communs visant une meilleure adéquation entre les personnes disponibles, les emplois à pourvoir et les compétences que ces derniers requièrent. Il est donc le fruit d'une consultation de tous les acteurs y prenant part.

Dans sa planification 2024-2025, la Direction générale de Services Québec a établi des actions prioritaires pour répondre à ces enjeux.

- ♦ Une meilleure connaissance des bassins de main-d'œuvre potentielle pour hausser la participation de celle-ci au marché du travail et augmenter ainsi la population active de la région.
- ♦ Faire progresser la prestation des services pour réaliser des interventions adaptées aux besoins évolutifs de la clientèle citoyenne et entreprise.
- ♦ Le développement durable des compétences des personnes sans emploi ainsi que des travailleuses et des travailleurs – notamment en matière de littératie et de numératie – pour répondre aux défis actuels et émergents du marché du travail.

- ♦ L'optimisation de la concertation entre les acteurs des services publics d'emploi et leurs partenaires.

Enjeux organisationnels

Comme toute organisation, la Direction générale doit faire face à des défis organisationnels, notamment en ce qui a trait à la gestion des ressources humaines et à sa capacité à livrer ses prestations de services auprès de la clientèle citoyenne et entreprise. Au cours des deux dernières années, la prestation de services a considérablement évolué. L'organisation compte poursuivre son engagement dans l'établissement des assises nécessaires pour soutenir le développement de la prestation de services en faveur de son personnel au cours de la prochaine année. Le développement d'une offre de service de qualité, simple, intégrée et accessible est au cœur de nos préoccupations.

À l'instar des employeurs de la région, les différentes unités administratives qui composent la Direction générale doivent également jongler avec la rétention et le recrutement de la main-d'œuvre. Nous devons porter une attention particulière au maintien d'un environnement de travail stimulant et propice au développement du personnel et de son potentiel. En effet, nous bénéficions d'un personnel ayant des expertises variées, mais qui est surtout engagé et mobilisé au bénéfice de la clientèle.

Les enjeux démographiques de la région contribuent non seulement à la rareté de la main-d'œuvre, mais également à une décroissance des bassins de la clientèle qui bénéficient des services publics d'emploi. Nous observons effectivement un faible nombre de personnes sans emploi ou qui sont à la recherche d'un emploi dans la région. Au cours des prochaines années, nous devons mener les réflexions nécessaires pour nous adapter à ce contexte.

Enjeux du marché du travail

La rareté de main-d'œuvre est un enjeu majeur qui s'est intensifié en raison de plusieurs facteurs – notamment la faible croissance démographique – le faible taux de chômage et le nombre élevé de postes vacants dans la région. Les effets démographiques continueront d'influer sur le marché du travail pendant de nombreuses années.

Pour relever ce défi, il est essentiel de soutenir les individus et les entreprises dans leur adaptation aux nouvelles réalités du marché du travail. Cela implique d'offrir des interventions flexibles pour aider les personnes sans emploi, les travailleuses et travailleurs peu qualifiés ainsi que les entreprises à faire face aux changements organisationnels et à l'évolution du contexte du marché du travail.

Une meilleure compréhension des informations relatives au marché du travail est également cruciale. Ces données servent de base pour les décisions prises par les acteurs régionaux du marché du travail et pour l'adaptation des services publics d'emploi aux besoins des différentes clientèles sous-représentées.

En outre, les interventions des services publics d'emploi et de leurs partenaires doivent viser des effets structurants et durables pour la région. La mobilisation et la concertation entre les partenaires du marché du travail sont essentielles pour atteindre cet objectif.

L'un des enjeux prioritaires consiste à exploiter pleinement le potentiel des bassins de main-d'œuvre disponible afin d'accroître la participation au marché du travail et la population active de la région. Pour favoriser un développement social et économique plus important, nos interventions devront soutenir les personnes les plus vulnérables sur le plan de l'emploi et permettre une meilleure inclusion des clientèles moins bien représentées sur le marché du travail et celles qui y sont absentes.

Le développement des compétences est essentiel pour s'adapter aux changements et améliorer la productivité au sein de nos entreprises. Nous continuerons à soutenir la qualification des individus, en particulier ceux sans emploi et ceux ayant un profil d'employabilité plus vulnérable.

Il est impératif que les services offerts par les bureaux de Services Québec et en collaboration avec nos partenaires soient adaptés aux besoins des individus, afin de réduire les obstacles à leur intégration et de favoriser un maintien durable en emploi.

L'enjeu de la main-d'œuvre dans la région exige une approche durable pour maximiser son utilisation et éviter le gaspillage. L'adaptation des pratiques de gestion des ressources humaines est essentielle compte tenu de la rareté de la main-d'œuvre. Accompagner les employeurs, en particulier les petites et moyennes entreprises (6 à 99 employées et employés), est crucial pour gérer ce changement. Cela implique d'adapter les pratiques de recrutement, de gestion et d'optimisation des ressources humaines ainsi que de développer les compétences des travailleuses et des travailleurs peu ou pas scolarisés afin de favoriser leur intégration et leur maintien en emploi.

La gestion des ressources humaines, comme toute transformation, nécessite une réflexion approfondie pour une meilleure planification. L'objectif est de permettre à la principale ressource, la main-d'œuvre, de contribuer à l'amélioration de la productivité et à la croissance des entreprises.

Les services publics d'emploi doivent également accompagner les employeurs dans des démarches visant à augmenter leur productivité. Cela peut inclure des modifications dans l'organisation du travail ou encore l'adoption de nouvelles technologies ou de procédés innovants.

Concertation régionale

Dans le but d'offrir des activités et des services diversifiés et en quantité suffisante, la Direction générale de Services Québec de la Capitale-Nationale optimise ses interventions sur l'ensemble de son territoire avec la contribution de divers partenaires. Ces partenariats regroupent des intervenants provenant de divers milieux qui déterminent et mettent en œuvre des actions concertées pour répondre à des problématiques et à des enjeux sociaux ou liés au développement économique. Voici les caractéristiques du partenariat régional qui nous permettront de réaliser notre mission :

- ♦ L'expertise d'un vaste réseau d'organismes spécialisés en employabilité pour soutenir l'offre de service en matière de préparation et d'aide à l'emploi.
- ♦ Des établissements d'enseignement avec une offre de formation diversifiée, déployée sur l'ensemble du territoire (ex. : formation générale des adultes, formation professionnelle, formation continue à l'échelle collégiale ou à l'échelle universitaire, formation à temps partiel).
- ♦ La collaboration de partenaires gouvernementaux : le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, Investissement Québec, le ministère de la Santé et des Services sociaux, le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale ainsi que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le Secrétariat à la Capitale-Nationale et les municipalités régionales de comté.
- ♦ Depuis 2018, le Ministère a conclu une entente avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration qui fait en sorte que certains bureaux de Services Québec de la province accueillent désormais certaines de leurs ressources¹, ajoutant ainsi des services complémentaires à ceux de notre ministère aux clientèles citoyenne et entreprise. En région, cette entente de partenariat avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration permet d'offrir des services en immigration aux clientèles citoyenne et entreprises.

1. Le bureau de Services Québec de La Cité accueille les effectifs de la Direction générale de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, dont les agentes et agents d'aide à l'intégration, les responsables du Parcours d'accompagnement personnalisé, ainsi que les conseillères et conseillers en immigration générale pour l'accompagnement des entreprises qui envisagent l'immigration comme solution à leurs besoins de main-d'œuvre.

- ♦ Des ententes visant à offrir des services aux travailleuses et aux travailleurs mis à pied à la suite d'une diminution des activités ou d'une fermeture de l'entreprise qui les employait. Ces services sont assurés par le comité d'aide au reclassement à entrées continues et les comités d'aide au reclassement.
- ♦ Des partenariats mis en place avec différents intervenants sectoriels, dont les comités sectoriels de main-d'œuvre, les chambres de commerce, les organismes de développement économique régional et territorial (ex. : Québec International, municipalités régionales de comté, parcs industriels) ainsi que les ministères et les autres organismes.
- ♦ Des activités qui visent à soutenir les efforts de recrutement de la main-d'œuvre et qui sont planifiées avec la collaboration de différents partenaires et ministères (ex. : chambres de commerce, organismes de développement économique, organismes spécialisés en employabilité, etc.).
- ♦ Le 4 décembre 2023, les partenaires de la Zone économique métropolitaine (ZEM) ont dévoilé leur plan d'action pour stimuler l'économie de la grande région de Québec. Cela traduit le désir d'engagement et de collaboration de toutes les partenaires socioéconomiques vers l'atteinte d'une vision stratégique rassembleuse conduite par les grands enjeux économiques et les besoins du milieu.

La Direction générale de Services Québec de la Capitale-Nationale

La Direction générale de Services Québec de la Capitale-Nationale relève du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Sur le territoire, elle dispose de dix bureaux de Services Québec (Baie-Saint-Paul, Charlesbourg, Château-Richer, Donnacona, La Cité, D'Estimauville, La Malbaie et Sainte-Foy), comprenant la Direction des services aux entreprises et le Centre administratif régionalisé, afin d'assister la population.

L'organigramme de la Direction générale est présenté à l'annexe IV.

De multiples services offerts

Services gouvernementaux

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale a pour mission d'offrir aux citoyennes et aux citoyens ainsi qu'aux entreprises, sur tout le territoire, un guichet multiservice afin de leur procurer un accès simplifié à des services gouvernementaux.

Ce guichet multiservice regroupe l'ensemble des services de première ligne et de deuxième ligne offerts à la population et aux entreprises en personne, au téléphone et en ligne. Il s'agit notamment de services s'adressant aux clientèles du Ministère et à celles d'autres ministères et organismes gouvernementaux avec lesquelles le personnel de la Direction générale établit un contact direct.

Services publics d'emploi

Les services publics d'emploi contribuent à l'amélioration du fonctionnement du marché du travail, à l'équilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre de même qu'à la réduction des pertes d'emplois, du chômage et des obstacles à l'emploi.

Les services publics d'emploi sont offerts dans les bureaux de Services Québec. Pour offrir ces services, le Ministère collabore avec de nombreux partenaires, dont les établissements d'enseignement et les organismes spécialisés en employabilité.

Ils comprennent les services universels d'accueil, d'information sur le marché du travail et de placement, qui s'adressent à l'ensemble de la population et des entreprises. Ils comprennent également les services

spécialisés qui visent à aider les personnes devant surmonter des difficultés avant d'entreprendre une démarche qui, au bout du compte, leur permettra d'intégrer le marché du travail ou de se maintenir en emploi.

Enfin, ils comprennent également les services aux entreprises qui ont pour objectif d'aider les entreprises en ce qui concerne le développement des compétences de leur main-d'œuvre et l'amélioration de leurs pratiques en gestion des ressources humaines, notamment celles relatives au recrutement ou à la rétention de la main-d'œuvre.

La Direction générale de Services Québec de la Capitale-Nationale se voit allouer un budget d'intervention lui permettant d'offrir les services publics d'emploi. Pour l'année 2024-2025, le budget initial pour la région est de 45,5 M\$. Les renseignements sur la répartition des fonds pour l'année financière et pour l'année financière précédente sont présentés à l'annexe II.

Programmes de solidarité sociale

Les programmes de solidarité sociale visent à attribuer une aide financière aux personnes et aux familles qui ne peuvent subvenir seules à leurs besoins en vue de favoriser leur autonomie économique et sociale. Ils visent également à offrir une aide et un accompagnement aux adultes qui bénéficient d'un programme d'assistance sociale et qui ne sont pas en mesure d'entreprendre une démarche menant à l'emploi.

Des partenaires importants

La Direction générale de Services Québec de la Capitale-Nationale travaille avec différents partenaires dont la contribution est capitale pour le développement économique et social dans la région. Parmi eux, on compte le Conseil régional des partenaires du marché du travail, les comités sectoriels de main-d'œuvre de la Capitale-Nationale et les instances de développement économique régionales.

Elle peut également compter sur la collaboration des établissements de tous les ordres d'enseignement, des organismes spécialisés en employabilité et des organismes communautaires. Leur contribution permet d'offrir, dans les bureaux de Services Québec, des services répondant aux attentes de la population et des entreprises.

La Direction générale travaille par ailleurs avec des unités administratives de nombreux ministères et organismes gouvernementaux, entre autres pour simplifier l'accès aux services, en assurer la continuité et en améliorer l'efficacité.

L'évolution du marché du travail et les principaux enjeux régionaux

Contexte

La rareté de la main-d'œuvre qui prévalait avant la crise de la COVID-19 est un enjeu persistant, principalement en raison de son fondement démographique et des effets du vieillissement de la population qui sont toujours présents.

La région, comme l'ensemble du Québec et du Canada, doit composer avec une inflation élevée qui a atteint un sommet inégalé au pays en quatre décennies en juin 2022 (8,1 %). L'inflation a ensuite ralenti pour atteindre 4,0 % au Québec en décembre 2023. C'est un recul, certes, mais il est encore loin de la cible de la Banque du Canada, qui vise un taux entre 1 et 3 %. Bien que l'économie canadienne et québécoise se montre résiliente face au contexte international, les pressions inflationnistes et les fortes hausses des taux d'intérêt exerceront assurément une influence sur la croissance économique. L'année 2024 sera vraisemblablement marquée par un certain ralentissement. Cette perspective pourrait avoir comme effet temporaire de diminuer la pression sur les besoins de main-d'œuvre. Une tendance à la baisse du nombre de postes vacants a déjà été observée en 2023.

Le marché du travail dans la région est caractérisé par un faible nombre de personnes sans emploi dans la population active. Afin de pallier le manque de personnel, il est important de renforcer la connaissance concernant les bassins de main-d'œuvre potentiels.

Démographie et population

Selon les données de l'Institut de la statistique du Québec, la population de 15 ans et plus de la Capitale-Nationale s'établissait à 657 000 personnes en 2022, soit une appréciation de 1,39 % par rapport à l'année précédente et en concordance avec la hausse provinciale (environ +1,2 %). Cette augmentation est la plus élevée depuis les dernières années. Le taux de croissance annuel moyen pour la période 2015-2021 est de 0,56 % dans la région.

Cette hausse de population est non genrée. L'accroissement était marqué autant pour les femmes (+1,3 %) que pour les hommes (+1,5 %). D'ailleurs, le rapport des genres dans la population de 15 ans et plus est homogène avec une proportion de 50,2 % de femmes et de 49,8 % d'hommes.

Information sur le marché du travail en 2023

La région de la Capitale-Nationale compte un peu plus de 23 400 entreprises œuvrant dans divers secteurs d'activités. La majorité de ces entreprises (82 %) emploient moins de 20 employées et employés. Les entreprises sont particulièrement actives dans les secteurs de la construction, du commerce de détail, des services financiers et assurances, des services professionnels et des soins de la santé.

Les personnes occupant un emploi à temps plein dans la région représentaient 79,8 % de l'emploi total en 2023, comparativement à 20,2 % pour les personnes occupant un emploi à temps partiel.

La région de la Capitale-Nationale comptait en moyenne 12 100 chômeurs en 2023, pour un taux de chômage annualisé de 2,9 %, ce qui se situe en dessous du taux de chômage provincial (4,5 %). Pour ce qui est du taux d'activité, il s'établissait à 65,6 % dans la région, soit un taux légèrement supérieur à celui observé dans l'ensemble du Québec.

TABLEAU 1 : LES PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Indicateur	Capitale-Nationale		Ensemble du Québec	
	2023	2022	2023	2022
Nombre d'établissements avec employés	nd	23 446	278 278	275 821
Nombres d'emplois	404 700	389 300	4 506 400	4 403 100
Taux de postes vacants (%)	5,5	7,1	4,7 ²	5,9 ³
Taux de chômage (%)	2,9	3,6	4,5	4,3
Taux d'activité (%)	65,6	64,2	65,0	64,3
Taux d'emploi (%)	63,7	61,9	62,1	61,5

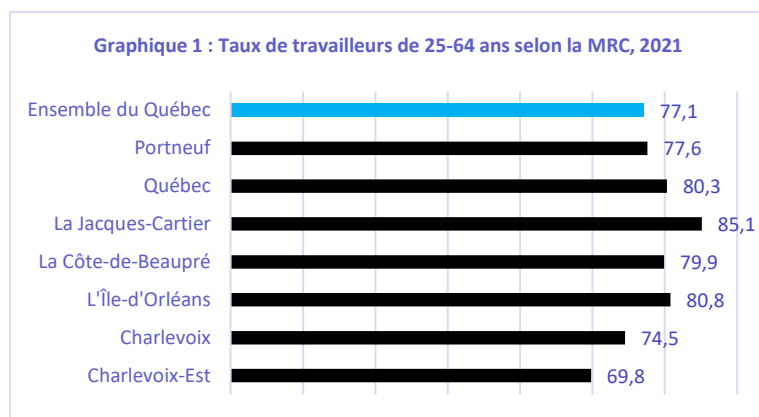
Source : Statistique Canada, Registre des entreprises et Enquête sur la population active.

La population active de la région a augmenté de 12 800 (+3,17 %) en 2023 comparativement à 2022. Le nombre d'emplois a haussé quant à lui de 3,96 %, une montée significative, certes, mais qui ne permet pas tout à fait de retrouver le niveau de 2019 (405 200 emplois). La population inactive a, quant à elle, connu une diminution d'environ 2,9 %. En 2023, la population inactive âgée de 25 à 64 ans est estimée à 51 800 personnes dans la région. Les femmes y sont présentes dans une proportion de 60,8 % et les hommes représentent 39,2 %.

Le taux d'activité a augmenté de 1,4 point de pourcentage comparativement à 2022 et le taux d'emploi a augmenté de 1,8 point de pourcentage. Pour ce qui est du taux de chômage, il a baissé de 0,7 point de pourcentage en un an pour atteindre 2,9 % en 2023. Le taux de chômage est actuellement inférieur au niveau prépandémique de 3,5 % en 2019. Il est à souligner que le nombre de chômeurs est passé de 16 700 en 2018 à 12 100 en 2023, ce qui représente une baisse de 27,5 % en cinq ans.

2. Moyenne des quatre trimestres de 2022.

3. Moyenne des trois premiers trimestres 2022.



En ce qui a trait au taux de travailleuses et de travailleurs⁴ (graphique 1), la région de la Capitale-Nationale se démarque du reste de la province. La MRC de la Jacques-Cartier est celle qui présente le taux de travailleuses et de travailleurs de 25-64 ans le plus élevé⁵ au Québec. Au total, cinq des sept MRC qui composent la région ont un taux de travailleuses et de travailleurs

supérieur à celui de l'ensemble du Québec.

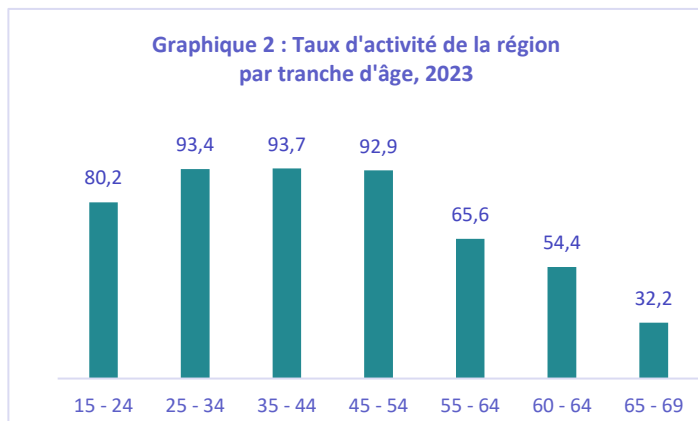
Avec un faible taux de chômage, un taux de travailleuses et de travailleurs élevé, un taux d'activité en deçà du niveau prépandémique et un bassin de main-d'œuvre limité, les enjeux de la main-d'œuvre sont au cœur des préoccupations des entreprises. La hausse de la participation au marché du travail de certains segments de la population peut s'avérer bénéfique :

- Un retour de la population active par rapport au niveau de 2019 ajouterait près de 3 000 personnes au bassin total de la main-d'œuvre disponible dans la région.
- Un taux d'activité des femmes égal à celui des hommes en 2022 pourrait accroître le potentiel de la région en y ajoutant environ 25 000 personnes.
- Une hausse du taux d'emploi des 60-69 ans de la région, pour atteindre un taux similaire à celui de la province de l'Ontario, amènerait un gain potentiel d'environ 2 500 personnes.

L'écart du taux d'activité entre les hommes et les femmes est de 7,9 points de pourcentage. Cependant, nous notons un écart important qui s'élève à 14,3 points de pourcentage dans la tranche d'âge des 55 à 64 ans.

4. Le taux de travailleuses et de travailleurs est un indicateur qui a été élaboré par l'Institut de la statistique du Québec. Il correspond au nombre de travailleuses et de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus. Données réelles, 2020.

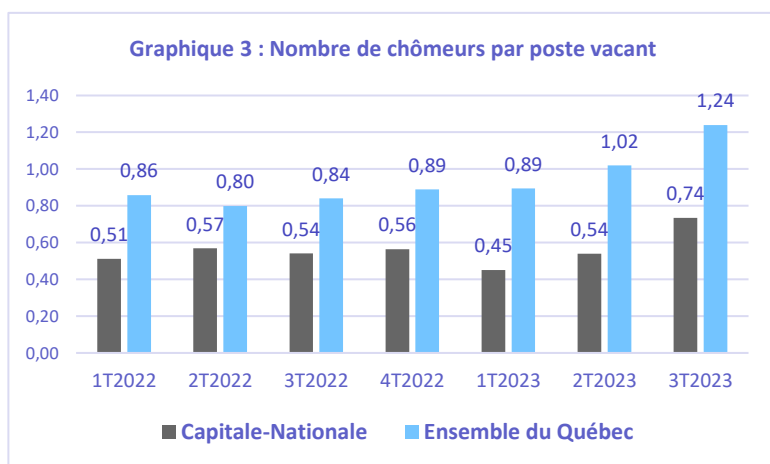
5. Le Québec compte 104 MRC. Source : Population des régions, des MRC et des municipalités du Québec : la croissance démographique se concentre à Montréal et dans les secteurs adjacents (quebec.ca).



D'ailleurs, lorsque nous analysons le taux d'activité de la région par tranche d'âge (graphique 2), nous notons une baisse considérable à partir de 55 ans. En effet, le taux d'activité passe de 92,9 % pour les 45-54 ans à 65,6 % pour les 55-64 ans. Cette baisse est encore plus prononcée pour la population des 65-69 ans, qui voient leur taux d'activité chuter à 32,2 %.

Postes vacants

Selon l'Enquête canadienne sur les postes vacants et les salaires de Statistique Canada, il y avait 16 870 postes vacants dans la région au troisième trimestre de 2023. Le taux de postes vacants est, quant à lui, de 4,4 %, comparativement à 4,1 % pour l'ensemble du Québec. La moyenne annuelle de postes vacants dans la région se situe tout juste au-dessus de 26 389.

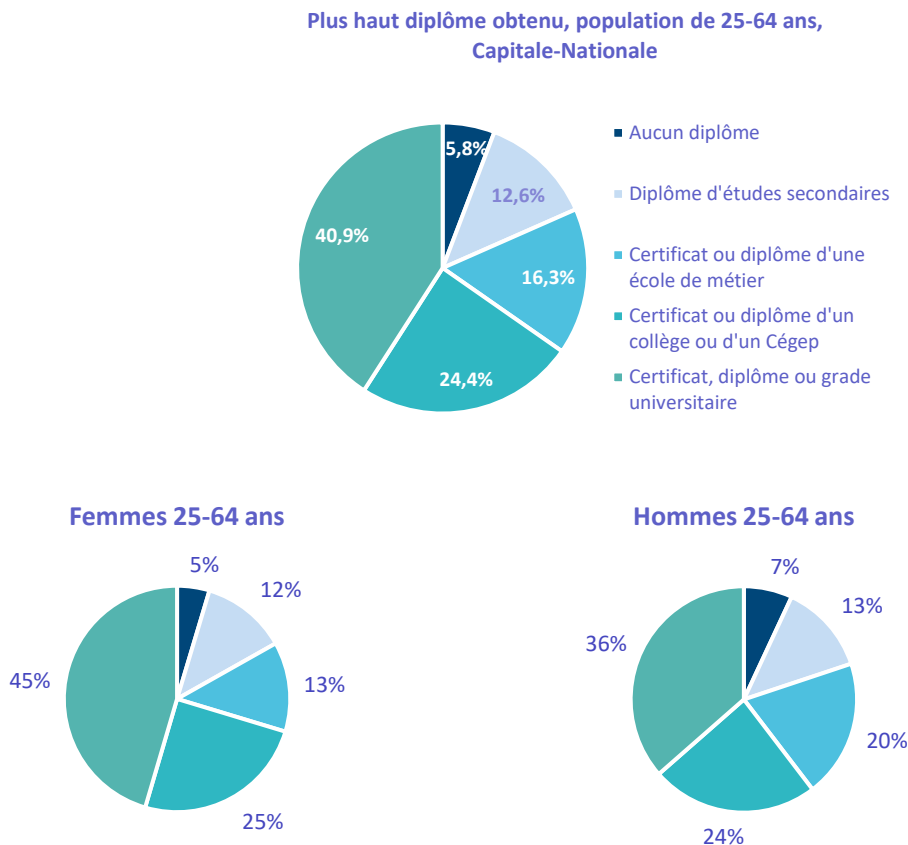


Pour mettre ces chiffres en perspective, nous comparons dans le graphique ci-contre le ratio régional entre le nombre de chômeurs et le nombre de postes vacants avec le même ratio provincial. Un ratio de 1 signifie qu'il y a 1 chômeur pour chaque poste vacant. Un ratio inférieur à 1 signifie qu'il n'y a pas suffisamment de personnes en situation de chômage afin de pourvoir tous les postes vacants.

Le graphique démontre que, dans la dernière année, la Capitale-Nationale avait près de deux fois plus de postes vacants que de chômeurs pouvant les occuper. Pour la province, le taux a atteint le seuil de 1 au deuxième trimestre de 2023.

Scolarité

Selon les données de l'Institut de la statistique du Québec⁶, le niveau de scolarité de la population des 25-64 ans de la Capitale-Nationale est légèrement supérieur à celui de l'ensemble de la population du Québec. La proportion de personnes titulaires d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade universitaire est de 41 % contre 37 % dans l'ensemble de la province.



Proportionnellement, plus de femmes (45 %) que d'hommes (36 %) détiennent un diplôme universitaire dans la région. Il y a plus d'hommes que de femmes avec un diplôme d'une école de métier (20 % contre 13 % respectivement) et légèrement plus d'hommes que de femmes sans diplôme (7 % contre 5 % respectivement).

6. Les données sont tirées de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, et traitées par l'Institut de la statistique du Québec. Année 2022.

Les prestataires de l'assurance-emploi

En 2022, la moyenne annuelle était de 17 122 prestataires de l'assurance-emploi, ce qui représente une diminution considérable par rapport aux 36 152 prestataires en 2021 dans la région, soit une baisse de 52,6 %. L'analyse par groupe d'âge démontre que les 25-44 ans y étaient plus nombreux (44,2 %), suivis des 55 ans et plus (28,6 %), des 45-54 ans (16,9 %) et des moins de 25 ans (10,21 %). Les hommes y étaient majoritaires avec une proportion de 68,2 %.

Les prestataires d'assistance sociale⁷

En novembre 2023, il y avait 17 341 adultes prestataires des programmes d'assistance sociale, avec une proportion d'hommes et de femmes de 56,7 % et 43,3 % respectivement. Le taux d'assistance sociale est de 3,4 % dans la population âgée de 18 à 64 ans et l'âge moyen est d'environ 46 ans.

Des 8 268 adultes bénéficiant du programme d'aide sociale, 43,1 % sont des femmes. Leur moyenne d'âge est de 46,0 ans et seulement 7,1 % d'entre elles ont moins de 25 ans. Il y a 5 501 adultes (31,7 %) qui ont une durée consécutive moyenne à l'aide financière de dernier recours de moins de deux ans (la durée cumulative moyenne est de 203,4 mois).

TABLEAU 2 : LES PRESTATAIRES DE L'AIDE SOCIALE ET DE L'ASSURANCE-EMPLOI

Clientèle (Nombre)	Capitale-Nationale			Ensemble du Québec		
	2023	2022	Variation (%)	2023	2022	Variation (%)
Personnes prestataires de l'aide sociale	20 254	18 458	9,7	333 005	313 199	6,3
Personnes prestataires de l'assurance- emploi	6 938	8 717	-20,4	99 355	122 179	(18,68)

Source : Statistique Canada et ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

7. Source : Rapport statistique sur la clientèle de programme d'assistance sociale, décembre 2022 (gouv.qc.ca), Tableau 4, Statistiques sur les adultes prestataires des programmes d'assistance sociale.

Les priorités régionales et les axes d'intervention liés aux principaux objectifs

Les priorités régionales établies par la Direction générale de Services Québec de la Capitale-Nationale sont les suivantes :

- ♦ Une meilleure connaissance des bassins de main-d'œuvre potentielle pour hausser la participation de celle-ci au marché du travail et augmenter ainsi la population active de la région.
- ♦ Faire progresser la prestation des services pour réaliser des interventions adaptées aux besoins évolutifs de la clientèle citoyenne et entreprise.
- ♦ Le développement durable des compétences des personnes sans emploi ainsi que des travailleuses et des travailleurs – notamment en matière de littératie et de numératie – pour répondre aux défis actuels et émergents du marché du travail.
- ♦ Optimiser la concertation entre les acteurs des services publics d'emploi et leurs partenaires.

Accroître la participation de tous au développement social et économique

Cette orientation, présentée dans le Plan stratégique 2023-2027, est liée à quatre objectifs qui concernent les directions générales de Services Québec : un relatif à la solidarité sociale et trois relatifs à l'emploi et à la main-d'œuvre.

Interventions en matière de solidarité sociale

Afin d'améliorer la situation économique des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, voici les axes d'intervention prévus pour la région.

Objectif

Améliorer la situation socioéconomique des personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

Axe d'intervention : Offrir un accompagnement à la clientèle pour répondre à leurs besoins tant pour le volet socioéconomique que pour celui de l'inclusion sociale.

- Diffuser et faire connaître les différents programmes du Ministère, notamment ceux de la solidarité sociale et des services publics d'emploi.
- Assurer l'accompagnement de la clientèle de l'assistance sociale : déterminer ses besoins, l'informer et la diriger vers les bonnes ressources.
- Poursuivre notre collaboration avec les différents partenaires du secteur communautaire visant à appuyer les initiatives régionales afin de répondre aux besoins de cette clientèle.

Interventions en matière de main-d'œuvre et d'emploi

Le Plan d'action des services publics d'emploi 2024-2025 contribue à l'atteinte de trois objectifs du Plan stratégique 2023-2027 :

- Intégrer en emploi les personnes ayant bénéficié d'une aide des services publics d'emploi.
- Accroître la proportion des prestataires des programmes d'assistance sociale qui se maintiennent en emploi après avoir participé aux interventions des services publics d'emploi.
- Aider les entreprises à adapter leurs pratiques de gestion des ressources humaines aux réalités actuelles du marché du travail.

Ces trois objectifs concernent la main-d'œuvre et l'emploi. On présente ci-après les orientations relatives à ces objectifs, telles qu'elles sont inscrites dans le Plan d'action des services publics d'emploi 2024-2025. On présente également les axes d'intervention ciblés par la Direction générale, en collaboration avec le Conseil régional des partenaires du marché du travail.

Orientation 1

Approfondir l'analyse des besoins du marché du travail en ce qui concerne les clientèles et les secteurs d'activité économique pour lesquels l'intervention est la plus pertinente.

Axe d'intervention : L'amélioration de la connaissance du marché du travail de la région

Action prioritaire

- Rendre accessible l'expertise des services publics d'emploi en matière d'analyse du marché du travail régional et local, en diffusant de façon régulière une information pertinente, simple et adaptée au personnel et aux partenaires.

Orientation 2

Outils les personnes prêtes à intégrer le marché du travail en leur fournissant une aide d'appoint.

Axe d'intervention : Le rehaussement des compétences de la main-d'œuvre en emploi

Actions prioritaires

- Promouvoir auprès de la clientèle des services d'aide ponctuelle liés à la recherche d'emploi ainsi qu'à l'accessibilité des services d'emploi en ligne.
- Faire l'arrimage entre les entreprises et les personnes prêtes à occuper un emploi afin de combler les besoins de main-d'œuvre.
- Offrir les services des partenaires à la clientèle pour répondre à leurs besoins émergents en matière d'acquisition des compétences de base essentielles à la recherche d'emploi et l'intégration en emploi dans un contexte de transition numérique.
- Faire connaître au personnel et aux partenaires les opportunités qu'offre le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT).
- Optimiser et adapter l'offre de formation continue aux besoins des travailleuses et des travailleurs, notamment auprès des petites et moyennes entreprises (PME).

Orientation 3

Agir prioritairement et de façon soutenue auprès des personnes vulnérables sur le plan de l'emploi, pour lesquelles un accompagnement est essentiel à l'intégration durable sur le marché du travail.

Axe d'intervention : Favoriser les initiatives visant à prendre contact avec les clientèles sans emploi afin d'adapter l'offre de service

Actions prioritaires

- Connaître et partager les caractéristiques des clientèles sous-représentées de la région.
- Réaliser des activités adaptées pour les clientèles sous-représentées sur le marché du travail.
- Intervenir de manière soutenue auprès de la clientèle prioritaire dès le dépôt d'une demande d'aide financière de dernier recours, de manière à favoriser une mise en mouvement rapide et réussie permettant de réduire la présence aux programmes d'assistance sociale.
- Développer un plan d'intervention spécifique auprès des BSQ situés dans les secteurs défavorisés.

Axe d'intervention : La persévérance dans la participation aux mesures et le parcours jusqu'à l'emploi

Actions prioritaires

- Outiller le personnel des services publics d'emploi pour adapter l'accompagnement et le soutien de la clientèle en participation à une mesure.
- Soutenir et accompagner les personnes vulnérables, en matière d'employabilité, pour favoriser le développement de compétences et l'intégration au marché du travail.
- Optimiser les suivis auprès des personnes sans emploi, particulièrement les prestataires de l'assistance sociale, à la suite de leur participation à une mesure ou à une activité des services publics d'emploi, afin d'assurer leur intégration et leur maintien en emploi.

Axe d'intervention : L'accompagnement des personnes, qui en présentent le besoin, et des entreprises pour favoriser le maintien et une intégration durable en emploi

- Soutenir l'implantation des services de maintien en emploi et du continuum de services entre les organismes spécialisés en employabilité, les services aux entreprises et, s'il y a lieu, les services aux individus.
- Accompagner les entreprises dans l'embauche et le maintien en emploi d'une main-d'œuvre diversifiée.

Orientation 4

Soutenir les employeurs, en particulier ceux issus des secteurs priorités par le gouvernement⁸, qui font face à des défis liés à la main-d'œuvre et à l'adaptation aux transformations du marché du travail.

Axe d'intervention : L'appui aux entreprises dans la mise en œuvre d'actions visant à améliorer leur productivité

Actions prioritaires

8. Les secteurs priorités par le gouvernement sont les suivants : la santé (sauf les établissements publics comme les établissements regroupés au sein des CISSS/CIUSSS), les services de garde, les technologies de l'information, le génie et la construction, les filières industrielles et scientifiques et les sciences de la vie.

- Accompagner et soutenir les entreprises dans leurs pratiques pour développer une approche optimale de gestion des ressources humaines ainsi que pour répondre aux défis actuels et émergents⁹.
- Développer et rehausser les compétences des personnes en emploi en proposant une offre de formation continue répondant aux besoins réels des employeurs.
- Outiller les entreprises dans le transfert et le maintien de l'expertise et des compétences.
- Faire connaître l'offre de service auprès des entreprises ciblées et développer les compétences des personnes en emploi.

Orientation 5

S'appuyer sur la mobilisation et la concertation des partenaires du marché du travail et des parties prenantes de la prestation de services pour atteindre les objectifs des services publics d'emploi.

Axe d'intervention : L'optimisation de la concertation régionale

Actions prioritaires

- Collaborer à une meilleure connaissance de l'offre de service des partenaires – notamment les organismes spécialisés en employabilité – auprès des autres intervenants du marché du travail et du personnel de Services Québec.
- Contribuer, comme partenaire de soutien aux initiatives, au développement de la Zone économique métropolitaine.

Axe d'intervention : L'émergence de projets de concertation en soutien aux orientations du Conseil régional des partenaires du marché du travail

Action prioritaire

- Favoriser la collaboration entre les partenaires de la région pour apporter des solutions structurantes à des enjeux communs qui répondent aux besoins du marché du travail.

9. Les interventions, peu importe le secteur, visent l'amélioration de la productivité, la transition vers une économie plus verte et la transformation numérique.

Partager un environnement de travail sain, stimulant et favorisant le développement personnel

Cette orientation est tirée du Plan stratégique 2023-2027 du Ministère. Ce dernier vise à offrir à ses employées et employés une expérience de travail mobilisatrice. Voici les axes d'intervention retenus.

Objectif 1

Agir ensemble pour une expérience employé mobilisatrice.

Axe d'intervention : La santé organisationnelle

Action prioritaire

Améliorer la santé et la qualité de vie au travail

La mobilisation des employées et employés est essentielle et implique une collaboration entre les autorités, le service des ressources humaines et les gestionnaires. Elle se déroule en trois phases : l'accueil du nouveau personnel, leur quotidien au travail et leur départ. Les gestionnaires sont soutenus par des guides et outils pour améliorer leurs pratiques en ressources humaines. Pour intégrer les nouveaux venus, des mesures comme le parrainage par des collègues et l'accès à des outils de référence sont prévues. La santé psychologique est une priorité, avec la mise en place de comités santé et sécurité. Enfin, une communication efficace et l'écoute des employées et employés sont cruciales pour partager l'information et aligner les actions régionales.

Objectif 2

Cultiver notre expertise et notre potentiel.

Axe d'intervention : La gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre et la formation

Action prioritaire

Développer et maintenir les talents

La Direction générale accorde une grande importance à la mobilité interprofessionnelle et s'engage à la promouvoir afin de pourvoir les postes potentiels, tout en préservant l'expertise au sein des unités administratives régionales. Elle encourage le développement des compétences par le biais d'un

programme de soutien aux études à temps partiel et valorise la formation continue pour l'avancement professionnel. Un projet de relève est prévu pour préparer une succession compétente – notamment pour les gestionnaires et les chefs d'équipe – en élaborant des plans de développement des compétences. L'organisation mettra l'accent sur le mentorat et la formation continue pour partager l'expertise et renforcer la rétention et l'engagement du personnel.

Faire évoluer nos services en cohérence avec les attentes de notre clientèle

L'orientation 3 du Plan stratégique 2023-2027 du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale présente quatre objectifs, dont deux visent la qualité des services offerts. À ce titre, voici les interventions régionales retenues pour 2024-2025.

Objectif 1

Améliorer les services selon les attentes des clients.

Axe d'intervention : L'adoption de nouvelles pratiques pour appuyer l'évolution de la prestation de services

Actions prioritaires

Favoriser le développement d'une plus grande collaboration entre les directions générales de Services Québec de la Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale.

Au cours de la dernière année, les deux directions générales ont travaillé conjointement sur des projets concrets afin de faire évoluer les moyens de collaboration visant non seulement à mieux soutenir la gestion des ressources humaines de nos organisations, mais également à développer certaines prestations de services. L'évolution de la prestation de services permettra de développer des zones de collaborations potentielles au bénéfice de la clientèle citoyenne et entreprise des deux régions.

Objectif 2

Faciliter l'accès aux services gouvernementaux.

Axe d'intervention : La satisfaction de la clientèle à l'égard de l'accompagnement reçu de Services Québec

Actions prioritaires

Promouvoir les services en ligne ainsi que les divers moyens de communiquer avec le personnel du Ministère afin de recevoir ou de transmettre de l'information.

Soutenir le personnel dans l'appropriation et l'utilisation des outils pour offrir à la clientèle citoyenne, entreprise et partenariale des renseignements précis et complets.

Pour soutenir l'évolution de l'organisation du travail, des activités de formation et d'encadrement seront offertes au personnel. Nous poursuivrons également le développement d'une approche régionale en assurance qualité afin de soutenir le travail des services de première ligne auprès de la clientèle citoyenne et entreprise.

Conclusion

En conclusion, le Plan d'action régional 2024-2025 est un engagement durable de la Direction générale de Services Québec de la Capitale-Nationale pour l'amélioration continue et une réponse engagée aux besoins de la clientèle citoyenne et entreprise. Il incarne notre détermination à offrir des services gouvernementaux modernisés, efficaces et accessibles, tout en contribuant activement au développement socioéconomique de notre région.

Nous avons confiance que, grâce à la collaboration étroite avec nos partenaires et au dévouement de notre personnel, nous réaliserons les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés pour l'année à venir et au-delà, et ce, en étant alignés avec les orientations stratégiques du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Notre mission commune est de bâtir une société plus forte, inclusive et résiliente, où chaque individu a la possibilité de s'épanouir et de contribuer pleinement à la prospérité collective.

Annexes

Annexe I - Tableau synoptique du Plan d'action régional de Services Québec 2023-2024

Planification stratégique ministérielle 2023-2027

ENJEU 1 – LA PARTICIPATION DE TOUTES ET DE TOUS AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE		
ORIENTATION 1 ACCROÎTRE LA PARTICIPATION DE TOUTES ET DE TOUS AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE		
OBJECTIFS	AXES D'INTERVENTION	ACTIONS PRIORITAIRES
1.1 Améliorer la situation socioéconomique des personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale	Offrir un accompagnement auprès de la clientèle permettant de répondre à leurs besoins tant pour le volet socioéconomique que pour celui de l'inclusion sociale.	Diffuser et faire connaître les différents programmes du Ministère, notamment ceux de la solidarité sociale et des services publics d'emploi. Assurer l'accompagnement de la clientèle de l'assistance sociale : déterminer ses besoins, l'informer et la diriger vers les bonnes ressources. Poursuivre notre collaboration avec les différents partenaires du secteur communautaire visant à appuyer les initiatives régionales pour répondre aux besoins de cette clientèle.
ENJEU 2 – UNE EXPÉRIENCE EMPLOYÉE INSPIRANTE		
ORIENTATION 2 PARTAGER UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL SAIN, STIMULANT ET FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL		
OBJECTIFS	AXES D'INTERVENTION	ACTIONS PRIORITAIRES
2.1 Agir ensemble pour une expérience employé mobilisante	La santé organisationnelle	Améliorer la santé et la qualité de vie au travail.
2.2 Cultiver notre expertise et notre potentiel	La gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre et la formation	Développer et maintenir les talents.
ENJEU 3 – DES SERVICES DE QUALITÉ, SIMPLES, INTÉGRÉS ET ACCESSIBLES		
ORIENTATION 3 FAIRE ÉVOLUER NOS SERVICES EN COHÉRENCE AVEC LES ATTENTES DE NOTRE CLIENTÈLE		
OBJECTIFS	AXES D'INTERVENTION	ACTIONS PRIORITAIRES
3.1 Améliorer les services selon les attentes de la clientèle	L'adoption de nouvelles pratiques pour appuyer l'évolution de la prestation de services	Favoriser le développement d'une plus grande collaboration entre les directions générales de Services Québec de la Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale.
3.2 Faciliter l'accès aux services gouvernementaux	La satisfaction de la clientèle à l'égard de l'accompagnement reçu de Services Québec	Soutenir le personnel dans l'appropriation et l'utilisation des outils pour offrir à la clientèle citoyenne, entreprise et partenariale des renseignements précis et complets.

Plan d'action en matière de main-d'œuvre et d'emploi 2024-2025

Enjeu 1	La bonne lecture des besoins actuels et futurs du marché du travail, essentielle à une prise de décision éclairée
Enjeu 2	Des interventions pertinentes pour une réponse adaptée aux besoins diversifiés des personnes sans emploi et des employeurs qui font face aux défis liés à la main-d'œuvre
Enjeu 3	L'efficacité du partenariat, un intrant incontournable au bon fonctionnement des services publics d'emploi

AXES D'INTERVENTION	ACTIONS PRIORITAIRES
ORIENTATION 1 APPROFONDIR L'ANALYSE DES BESOINS DU MARCHÉ DU TRAVAIL EN CE QUI CONCERNE LES CLIENTÈLES ET LES SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE POUR LESQUELS L'INTERVENTION EST LA PLUS PERTINENTE.	
L'amélioration de la connaissance du marché du travail de la région	Rendre accessible l'expertise des services publics d'emploi en matière d'analyse du marché du travail régional et local, en diffusant de façon régulière une information pertinente, simple et adaptée au personnel et aux partenaires.
ORIENTATION 2 OUTILLER LES PERSONNES PRÊTES À INTÉGRER LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN LEUR FOURNISSANT UNE AIDE D'APPOINT.	
Le rehaussement des compétences de la main-d'œuvre en emploi	Promouvoir auprès de la clientèle des services d'aide ponctuelle liés à la recherche d'emploi ainsi qu'à l'accessibilité des services d'emploi en ligne. Faire l'arrimage entre les entreprises et les personnes prêtes à occuper un emploi afin de combler les besoins de main-d'œuvre. Offrir les services des partenaires à la clientèle pour répondre à leurs besoins émergents en matière d'acquisition des compétences de base essentielles à la recherche d'emploi et l'intégration en emploi dans un contexte de transition numérique. Faire connaître au personnel et aux partenaires les opportunités qu'offre le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT). Optimiser et adapter l'offre de formation continue aux besoins des travailleuses et des travailleurs, notamment auprès des petites et moyennes entreprises (PME).
ORIENTATION 3 AGIR PRIORITAIREMENT ET DE FAÇON SOUTENUE AUPRÈS DES PERSONNES VULNÉRABLES SUR LE PLAN DE L'EMPLOI, POUR LESQUELLES UN ACCOMPAGNEMENT EST ESSENTIEL À L'INTÉGRATION DURABLE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL.	
Favoriser les initiatives visant à prendre contact avec les clientèles sans emploi afin d'adapter l'offre de service	Connaître et partager les caractéristiques des clientèles sous-représentées de la région. Réaliser des activités adaptées pour les clientèles sous-représentées sur le marché du travail. Intervenir de manière soutenue auprès de la clientèle prioritaire dès le dépôt d'une demande d'aide financière de dernier recours, de manière à favoriser une mise en mouvement rapide et réussie permettant de réduire la présence aux programmes d'assistance sociale. Développer un plan d'intervention spécifique auprès des BSQ situés dans les secteurs défavorisés.
La persévérance dans la participation aux mesures et le parcours jusqu'à l'emploi	Outiller le personnel des services publics d'emploi pour adapter l'accompagnement et le soutien de la clientèle en participation à une mesure. Soutenir et accompagner les personnes vulnérables, en matière d'employabilité, pour favoriser le développement de compétences et l'intégration au marché du travail. Optimiser les suivis auprès des personnes sans emploi, particulièrement les prestataires de l'assistance sociale, à la suite de leur participation à une mesure ou à une activité des services publics d'emploi, afin d'assurer leur intégration et leur maintien en emploi.
L'accompagnement des personnes, qui en présentent le besoin, et des entreprises pour favoriser le maintien et une intégration durable en emploi	Soutenir l'implantation des services de maintien en emploi et du continuum de services entre les organismes spécialisés en employabilité, les services aux entreprises et, s'il y a lieu, les services aux individus. Accompagner les entreprises dans l'embauche et le maintien en emploi d'une main-d'œuvre diversifiée.

ORIENTATION 4 | SOUTENIR LES EMPLOYEURS, EN PARTICULIER CEUX ISSUS DES SECTEURS PRIORISÉS PAR LE GOUVERNEMENT, QUI FONT FACE À DES DÉFIS LIÉS À LA MAIN-D'ŒUVRE ET À L'ADAPTATION AUX TRANSFORMATIONS DU MARCHÉ DU TRAVAIL.

L'appui aux entreprises dans la mise en œuvre d'actions visant à améliorer leur productivité

Accompagner et soutenir les entreprises dans leurs pratiques pour développer une approche optimale de gestion des ressources humaines ainsi que pour répondre aux défis actuels et émergents.

Développer et rehausser les compétences des personnes en emploi en proposant une offre de formation continue répondant aux besoins réels des employeurs.

Outiller les entreprises dans le transfert et le maintien de l'expertise et des compétences.

Faire connaître l'offre de service auprès des entreprises ciblées et développer les compétences des personnes en emploi.

ORIENTATION 5 | S'APPUYER SUR LA MOBILISATION ET LA CONCERTATION DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET DES PARTIES PRENANTES DE LA PRESTATION DE SERVICES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DES SERVICES PUBLICS D'EMPLOI.

L'optimisation de la concertation régionale

Collaborer à une meilleure connaissance de l'offre de service des partenaires – notamment les organismes spécialisés en employabilité – auprès des autres intervenants du marché du travail et du personnel de Services Québec.

Contribuer, comme partenaire de soutien aux initiatives, au développement de la Zone économique métropolitaine.

L'émergence de projets de concertation en soutien aux orientations du Conseil régional des partenaires du marché du travail

Favoriser la collaboration entre les partenaires de la région pour apporter des solutions structurantes à des enjeux communs qui répondent aux besoins du marché du travail.

Annexe II - Budget

Pour la région de la Capitale-Nationale, le budget d'intervention initial du Fonds de développement du marché du travail (FDMT) s'élève à 45 465 970 M\$ en 2024-2025. Le Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Capitale-Nationale propose une répartition du budget du Fonds de développement du marché du travail (FDMT) qui permet d'orienter l'investissement régional et local en fonction de quatre grands regroupements de mesures : Formation, Ressources externes, Autres mesures aux individus et Services aux entreprises.

De façon plus précise, voici la répartition initiale du budget d'intervention du Fonds de développement du marché du travail (FDMT) pour la planification 2024-2025 :

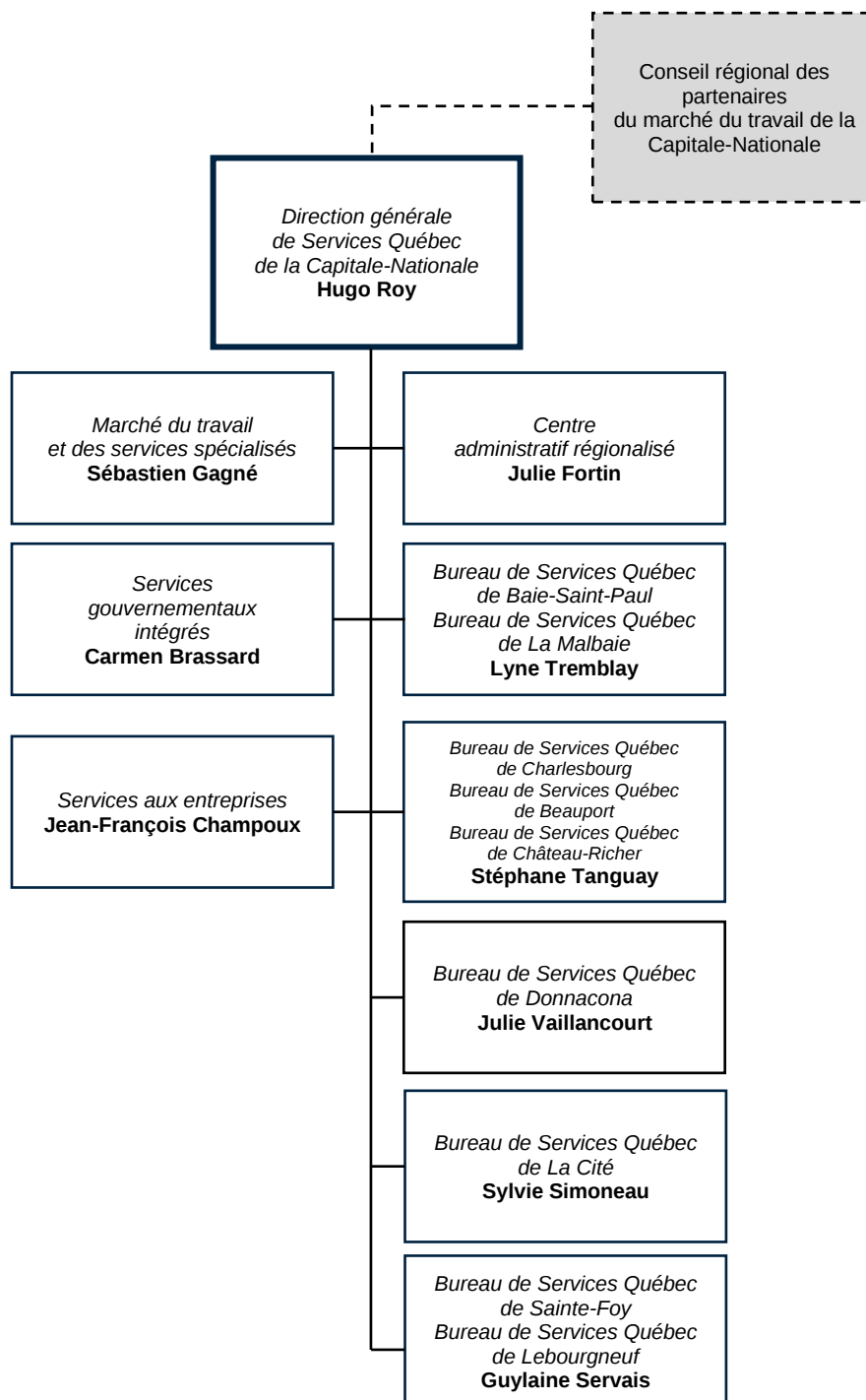
- Le regroupement « Formation » représente le plus fort pourcentage du budget total. Les activités de formation sont offertes aux personnes à la recherche d'un emploi, aux travailleuses et aux travailleurs afin de leur permettre d'acquérir ou de développer des compétences de façon à répondre aux besoins de main-d'œuvre qualifiée des entreprises de la région.
- Le regroupement « Ressources externes » comprend les ententes liées aux mesures Préparation à l'emploi et Services d'aide à l'emploi ainsi que l'ensemble des ententes régionales conclues avec des organismes communautaires d'employabilité et des carrefours jeunesse-emploi.
- Le regroupement « Autres services aux individus » inclut le soutien du revenu des personnes participantes ainsi que des mesures Contrat d'intégration au travail et Subventions salariales (expérience de travail).
- Enfin, le regroupement « Services aux entreprises » comprend les mesures Concertation pour l'emploi et Subventions salariales (entreprises privées), le Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME) et la Mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Entreprises, qui inclut la formation continue.

Des fonds supplémentaires seront utilisés pour soutenir des projets spécifiques destinés à des groupes sous-représentés sur le marché du travail. À titre d'exemple et sans être exhaustif, la région soutient un projet en recherche et innovation visant à permettre une transition de l'école vers la vie active pour de jeunes élèves en situation de handicap ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Ce projet répond à l'engagement du Ministère dans le cadre de la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes en situation de handicap. De plus, nous retrouvons également des ententes visant la clientèle autochtone, telle que celle convenue avec un centre multiservice pour le soutien et l'accompagnement de cette clientèle qui se trouve en milieu urbain et qui rencontre des difficultés particulières.

Annexe III - Indicateurs de résultats et cibles

INDICATEURS DE RÉSULTATS 2024-2025	CIBLES	
	Régionales	Nationales
ENSEMBLE DES PARTICIPANTES ET DES PARTICIPANTS AUX INTERVENTIONS DES SERVICES PUBLICS D'EMPLOI (SPE)		
1. Proportion de personnes ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation (ensemble de la clientèle)	58,3 %	57,0 %
CLIENTÈLE DE L'ASSURANCE-EMPLOI (ACTIVE OU ADMISSIBLE)		
2. Nombre de personnes participantes à l'assurance-emploi ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation	4 355	52 000
3. Proportion de personnes participantes de la clientèle de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation <i>* Indicateur inscrit au Plan stratégique du MESS 2023-2024</i>	55,3 %	55,0 %
CLIENTÈLE DE L'ASSISTANCE SOCIALE		
5. Nombre de personnes participantes issues des programmes d'assistance sociale ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation	1 220	16 500
6. Proportion de personnes participantes issues des programmes d'assistance sociale ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation	43,7 %	44,0 %
QUALIFICATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE		
10. Nombre de nouvelles personnes participant aux stratégies du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, CDRCMO, Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) seulement	417	4 800
ENTREPRISES		
11. Proportion d'entreprises aidées par les services publics d'emploi dans les secteurs priorités	N/A	35,0 %
CONFORMITÉ		
12. Taux d'exactitude monétaire dans le traitement administratif des dossiers actifs des services de solidarité sociale	97,0 %	97,0 %
DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS		
13. Proportion des demandes d'aide financière de dernier recours traitées dans un délai de cinq jours ouvrables	85,0 %	85,0 %

Annexe IV - Organigramme



Annexe V - Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Capitale-Nationale

MEMBRES VOTANTS :

Membres représentant la main-d'œuvre	Membres représentant les entreprises	Membres représentant le milieu de la formation et le milieu communautaire
MICHEL BADEAU Vice-président Responsable de points de service Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)	GINETTE GAUTHIER Vice-présidente Directrice générale Domaine Forget de Charlevoix	ANDRÉ RAYMOND, CRHA Président Directeur Service du développement professionnel de l'Université Laval
JENNIFER PAQUET Directrice des opérations Groupe Avipro Fédération de la Capitale-Nationale–Côte-Nord (UPA)	CAROLE GOUDREAULT Vice-présidente à la direction – Talents et culture Le Groupe Océan Inc.	NICOLE RICHARD Directrice Direction de la formation continue et des services aux entreprises Cégep Sainte-Foy
DOMINIQUE COUTURE Conseillère régionale Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) Conseil régional Québec et Chaudière-Appalaches	AUDREY MARCEAU Gestionnaire RH Senior BD	CHRISTIAN PLEAU Directeur général Centre de services scolaire des Découvreurs
FRANÇOIS CARON Centrale des syndicats du Québec (CSQ)	JOANNIE RHÉAUME Directrice aux partenariats Chambre de commerce et d'industrie de Québec	LUIS ANTONIO VILLAMIZAR Directeur général Le Vélo Vert inc.
FRANÇOIS PROULX-DUPERRÉ Secrétaire général Conseil central des syndicats nationaux de Québec et Chaudière-Appalaches (CSN)	VACANT	KARINE GAGNÉ Directrice générale Équitravail
	VACANT	KARINE ROUSSY Directrice générale GIT Services-conseils en emploi

Membre représentant le développement régional	Membre représentant le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	
MARIE-JOSÉE CHOUINARD Vice-présidente – Attraction et rétention Talents et investissements Québec International	HUGO ROY – secrétaire Directeur général de Services Québec de la Capitale-Nationale Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	

MEMBRES NON VOTANTS :

Membre désigné par le ministère de l'Éducation	Membre désigné par le ministère de l'Enseignement supérieur	Membre désigné par la Commission de la construction du Québec
CHRISTINE GAGNON Conseillère à la concertation ministérielle et à l'intervention régionale Ministère de l'Éducation	ANYK ARGOIN Cheffe d'équipe et conseillère régionale en enseignement supérieur Ministère de l'Éducation	DOMINIC MARCIL Chef de section – Volet organisationnel Direction de la formation professionnelle Commission de la construction du Québec Capitale-Nationale, Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches

Membre désigné par le ministère de l'Éducation

MARIE MORISSETTE
Directrice territoriale
Direction territoriale de la Capitale-Nationale, de la Mauricie et de Lanaudière
Ministère de l'Économie et de l'Innovation

MEMBRES INVITÉS :

Membre désigné représentant le Secrétariat à la Capitale-Nationale	Membre désigné représentant le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
CLAUDIA LATULIPPE Directrice du développement et de l'administration Secrétariat à la Capitale-Nationale	ALAIN QUIRION Directeur régional Direction régionale de la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

